

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1^{er} de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— Six mois... 14 fr.
Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
— Six mois... 18 fr.
Adresse télégraphique : **Éconopéen-Paris**

Par assaut le Vendredi
Rédacteur en chef : Edmond THÉRY
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : **0 fr. 50** — Étranger : **0 fr. 60**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1332. — 52^e volume (41) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 14 Septembre 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières			
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.012	943	1.541	739			3½
1917 30 août.....	5.312	260	20.568	2.783	1.769	1.115			5
1917 6 septemb. 5.314	260	20.857	2.664	1.728	1.132			5	
1917 13 septemb. 5.316	260	20.837	2.629	1.713	1.119			5	
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.384	1.180	939	63			4
1917 15 août.....	3.003	109	11.168	7.601	14.211	12			5
1917 23 août.....	3.004	115	11.223	7.344	13.834	15			5
1917 31 août.....	3.004	120	11.671	7.383	14.206	13			5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»			3
1917 23 août.....	1.354	»	998	3.181	2.522	»			5
1917 30 août.....	1.358	»	1.010	3.277	2.637	»			5
1917 6 septemb. 1.357	»	»	1.017	3.125	2.443	»			5
DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	410	»	219	24	94	15			6
1917 31 mai.....	252	3	418	72	84	22			5
1917 30 juin.....	276	4	426	100	77	20			5
1917 31 juillet...	273	4	405	137	66	18			5
ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4½
1917 25 août.....	1.812	742	2.593	942	427	403			4½
1917 1 septemb. 1.834	741	2.606	935	424	390			4½	
1917 8 septemb. 1.863	734	2.632	947	421	409			4½	
HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3½
1917 11 août.....	1.379	15	1.618	133	97	157			4½
1917 18 août.....	1.379	15	1.614	133	83	155			4½
1917 25 août.....	1.379	16	1.610	144	84	157			4½
ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5½
1917 20 juillet...	835	65	4.533	924	589	317			5
1917 31 juillet...	835	65	4.595	939	611	306			5
1917 10 août.....	835	65	4.633	899	594	341			5
ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5½
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58			5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58			5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58			5
RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5½
1917 6 juillet...	3.948	337	33.932	5.805	28.679	3.824			6
1917 21 juillet...	3.950	337	34.814	5.938	28.801	1.139			6
1917 29 juillet...	3.943	336	35.542	6.167	30.088	3.973			6
SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41			5½
1917 31 mai.....	284	6	607	174	334	70			5½
1917 30 juin.....	284	5	652	162	290	»			5½
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83			5½
SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20			3½
1917 15 août.....	344	54	515	177	235	34			4½
1917 23 août.....	343	54	508	137	183	39			4½
1917 31 août.....	343	53	538	117	189	44			4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	16 août 1917	22 août 1917	29 août 1917	5 sept. 1917	12 sept. 1917
Londres.....	25.224	25.17½	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	653 »	649 »	643 »	652 »	644 »
Hollande.....	208.30	207.56	243 »	242 »	242.50	244 »	244 »
Italie.....	100 »	99.62	78 »	77.50	77.60	76 »	74.50
Pétrograd.....	266.67	263 »	121 »	148.50	116.50	96 »	82 »
Suède.....	138.89	138.25	192.50	192 »	194 »	195 »	194.50
Suisse.....	100 »	100.03	130.50	130 »	125 »	120.50	126 »
Canada.....	518.25	»	577.50	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	16 août 1917	22 août 1917	29 août 1917	5 sept. 1917	12 sept. 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	130.60	129.80	128.60	130.40
Hollande.....	» flor.	99.64	116.65	116.17	116.41	117.13
Italie.....	» lire.	99.62	78 »	77.50	77.50	76 »
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	45.375	43.4375	43.6875	36 »
Suède.....	» cou.	99.46	138.60	138.24	139.68	140.40
Suisse.....	» fr.	100.03	130.50	130 »	125 »	120.50
Canada.....	» dol.	»	111.43	»	»	»

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	14 août 1917	21 août 1917	28 août 1917	4 sept. 1917	11 sept. 1917
Paris.....	25.224	25.18½	27.495	27.495	27.475	27.485	27.525
New-York.....	4.86½	4.871	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½	4.76½
Espagne.....	25.22	25.90	20.98	21.10	21.33	21.43	21.47
Hollande.....	12.109	12.125	11.335	11.365	11.335	11.345	11.315
Italie.....	25.22	25.268	35.20	35.35	36.505	36.55	37 »
Pétrograd.....	94.58	95.80	227 »	225½	250 »	267½	360 »
Portugal.....	53.28	46.19	32 »	32 »	32 »	32 »	32 »
Scandinavie...	18.15	18.24	14.30	14.29	14.22	14.13	14.17
Suisse.....	25.22	25.18	21.175	20.97	21.875	22.825	22.25

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	14 août 1917	21 août 1917	28 août 1917	4 sept. 1917	11 sept. 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	91.73	91.73	91.805	91.77
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	120.22	119.53	118.24	117.69
Hollande.....	» flor.	99.87	106.82	106.53	106.82	106.72
Italie.....	» lire.	99.82	71.65	71.35	71.04	69.00
Pétrograd.....	» rou.	98.77	41.67	41.94	37.83	35.35
Portugal.....	» mil.	86.69	60.06	60.06	60.06	60.06
Scandinavie...	» cou.	100.85	126.99	127.08	127.70	128.52
Suisse.....	» fr.	100.17	119.11	120.27	115.30	110.50

C'est encore sur les variations du *change suisse* et du *change espagnol* que s'est portée l'attention au cours de la semaine. Le 5 septembre, nous avions laissé la devise *suisse* à 120 1/2 ; le lendemain, elle fléchissait à 118 1/2, suivant toujours la tendance des places helvétiques qui télégraphiaient une parité de 116 1/2. Nous avons dit, dans notre dernière chronique, les causes de ce mouvement. Mais le 7 septembre commençait à se manifester à Genève une brusque réaction qui ramenait le *Paris* à 81,75 et le baissait, le 10, à 80,85, ce qui équivaut à des parités de 122,32 et 123,68 respectivement. Notre Bourse a suivi, timidement d'abord, puisque le 7 nous cotions la *Suisse* à Paris 121 ; le 10, nous prenions les devants et enregistrons le cours moyen de 126. C'est à ce

même cours que le marché clôture mercredi. On attribue généralement cette reprise à la publication du communiqué du sous-secrétariat du Blocus, faisant connaître les résultats des conférences engagées entre les délégués suisses et les représentants des gouvernements alliés.

Le change espagnol présente, lui aussi, beaucoup d'irrégularité. De 6,52 le 5 septembre, contre 6,41 1/2 la veille, le cours de la piastre a fléchi à 6,42 le 7. Le lendemain et le surlendemain, elle remontait à 6,45 1/2 et 6,46 1/2 ; le 12, elle clôture plutôt offerte à 6,44.

Les changes anglais et américain ont accentué leur reprise sur le marché libre. Le chèque sur Londres clôture à 27,50 et le câble-transfert sur New-York à 5,77 1/2.

naves, la Suède est un peu plus faible à 1,94 1/2, contre 1,95 le 5 septembre ; la Norvège gagne au contraire un demi-point, à 1,78 ; quant au Danemark, il n'a donné lieu à aucune transaction sur le marché depuis le 6 septembre.

Cours des changes de New-York sur :

Table with columns for cities (Paris, Londres, Berlin, Amsterdam), dates (16 juillet, 14 août, etc.) and values.

Changements sur Londres à (Cours moyen du mardi)

Table with columns for values (Alexandrie, Petrograd, Rio-de-Janeiro, Valparaiso, Cable transfert, etc.) and dates (15 juillet, 21 août, etc.).

Variations du mark à

Table with columns for cities (New-York, Amsterdam, Genève) and dates (31 juillet, 7 août, etc.) showing percentage variations.

Le change sur Vienne à Genève est coté 40,30, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 61,62 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

Table with columns for gold (Cours de l'or), silver (Cours d'argent) and bank discount (Escompte hors banque) with monthly data from March to September 1917.

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Peu de changement, depuis huit jours, dans la situation militaire ; le front franco-britannique est resté assez calme : on n'y constate que des duels d'artillerie.

Sur le front italien, les positions se sont stabilisées depuis une semaine.

De Russie n'arrive aucune nouvelle meilleure : son armée toujours minée par l'anarchie n'oppose à l'avance allemande, en Livonie, qu'une résistance médiocre.

La crise ministérielle qui a éclaté, chez nous, à la fin de la semaine dernière vient enfin de recevoir une solution. M. Ribot, qui avait été chargé d'abord, par le président de la République, de constituer un Cabinet, a dû renoncer à sa mission, devant l'opposition unanime du groupe des députés socialistes à la combinaison qu'il avait éditée.

Un télégramme de Berlin annonce que la séance de lundi à la Commission des quatorze a abouti à un accord entre le Gouvernement et la Commission au sujet des termes de la réponse de l'Allemagne à la note pontificale.

Une note officieuse souligne que le travail de la Commission a été purement consultatif. Elle ajoute que le Gouvernement, ayant acquis l'appui de cette Commission, considère comme superflu de soumettre sa réponse à la note du pape à la grande Commission du Reichstag.

À Londres, M. Barnes, représentant le parti travailliste dans le Cabinet de guerre, a prononcé, à Newcastle, un discours dans lequel il demande la continuation de la guerre jusqu'à la seule conclusion compatible avec la liberté, c'est-à-dire l'écrasement du militarisme prussien.

L'incident allemand-argentin, sur lequel nous donnons des détails dans le corps de ce journal,

semble s'acheminer vers sa seule solution logique.

L'ambassadeur argentin à Washington, M. Naon, confirme en tout les révélations de M. Lansing, secrétaire d'Etat américain.

Après réunion du ministère argentin la remise des passeports au comte de Luxembourg paraît inévitable.

Le Gouvernement accordera un congé illimité au ministre argentin à Berlin, M. Molina.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Aucun événement militaire important ne s'est déroulé depuis huit jours. Mais les attaques partielles et les combats de patrouilles se poursuivent sans interruption, tout le long du front occidental, contre les lignes allemandes.

Sur la rive droite de la Meuse, nos armées ont attaqué, dans la matinée du 8 septembre, les positions allemandes sur un front de 2 km. 500 dans le secteur des bois des Fosses et des Caurières.

Ces succès furent complétés deux jours après le 10, où des îlots de résistance ont été réduits et de nouveaux prisonniers capturés.

Le 12, deux incursions dans les lignes allemandes ont été effectuées par nos poilus en Champagne, l'une au nord-est d'Auberive, l'autre à l'est de la route de Saint-Hilaire à Saint-Souplet.

Vendredi dernier, les tommies anglais ont exécuté avec succès une opération secondaire qui leur a permis d'avancer légèrement leur ligne au sud-ouest de Lens.

Sur le front italien, les combats continuent acharnés. De nombreux renforts, prélevés sur le front oriental, sont venus soutenir les armées autrichiennes en retraite.

Tout le long du golfe de Riga, après la prise du grand port balte, les armées russes ont battu en retraite, poursuivies et harcelées par la cavalerie allemande.

Le front de Macédoine s'est réveillé le 9 septembre. Nos armées, en liaison avec les soldats russes, ont franchi le Devoli, à l'ouest du lac de Malisk, progressé vers le Nord et occupé quatre villages.

L'incident allemand-argentin, sur lequel nous donnons des détails dans le corps de ce journal,

QUESTIONS DU JOUR

Les Dépenses de Guerre et la Dette Publique de la France

(Suite et fin) (1)

V

Dans le budget de prévision de 1914, voté avant la guerre, le service de la Dette publique française — alors exclusivement intérieure — s'élevait à 1.306.585.000 francs, intérêts et amortissements compris.

Le rapport de M. Milliès-Lacroix nous montre qu'en outre de ce total — qui s'est réduit de 95 millions 100.000 francs par suite de l'absorption dans l'emprunt 5 % 1915 d'un capital nominal de 3.061 millions de francs d'anciennes rentes (2.181 millions de 3 % perpétuel et 880 millions de 3 1/2 % 1914) — le service de la Dette publique française avait augmenté de 2.978.200.000 francs, depuis la déclaration de guerre jusqu'au 31 mai 1917.

Le service de la dette contractée avant la guerre ayant au contraire diminué de 95.100.000 francs, à la date du 31 mai dernier la charge de la Dette française se décomposait de la manière suivante :

Service de la Dette publique française
(intérêts et amortissements) au 31 mai 1917
(En millions de francs)

1 ^{re} Dette antérieure à la guerre.....	1.211.5
2 ^e Dette contractée depuis la guerre :	
A. Dette intérieure : Rente 5 0/0.....	1.335.0
Bons de la Défense.....	875.0
Obligations de la Défense.....	32.0
Avances Banque de France.....	105.5
Total.....	2.347.5
Total de la Dette intérieure..	3.559.0
B. Dette extérieure : En Angleterre.....	420.2
Aux Etats-Unis.....	197.2
Pays divers.....	13.3
Total de la Dette extérieure..	630.7
Total général de la Dette française.	4.189.7

Les dettes contractées par la France depuis le début des hostilités ont déjà augmenté ses charges budgétaires de 2.347.500.000 francs en monnaies françaises et de 630.700.000 francs à convertir en livres sterling ou dollars.

« A cette cause d'accroissement de nos dépenses permanentes — dit avec raison l'honorable sénateur des Landes — il convient de joindre le fardeau des pensions, qui s'élèvera à bien près de deux milliards, si les hostilités se prolongent, contre 340 millions en 1914.

« Ajoutons que le dernier budget du temps de paix comportait une insuffisance de recettes de 320 millions, sans compter 850 millions de dépenses autorisées, qu'on en avait écartées dans le but de faciliter son équilibre. Comme il n'est pas probable que les dépenses publiques d'après guerre, — abstraction faite de l'augmentation due à la dette et aux pensions et en admettant que la réparation des dommages de guerre soit intégralement supportée par nos ennemis, — soient moins élevées qu'en 1914, il nous faudra encore trouver des suppléments de recettes égaux à cette insuffisance. On voit, dans ces conditions, quelles ressources formidables seront nécessaires pour équilibrer notre situation financière.

(1) Voir l'Economiste Européen, n° 1330 et 1331, du 31 août et du 7 septembre 1917.

« Il serait puéril de nier la gravité du problème qui se présente à nous. Nous sommes loin toutefois de désespérer de l'avenir. Nous avons, au contraire, pleine confiance. La France est assez forte pour surmonter toutes les difficultés. Son armée, par son admirable vaillance, son peuple, par ses qualités de courage, d'ardeur au travail et d'économie, lui réservent après les hostilités un lendemain qui ne saurait faire de doute. »

M. Milliès-Lacroix a admirablement posé, dans son ensemble, le problème des dépenses budgétaires nouvelles que la guerre nous léguera, mais il n'a pas recherché — volontairement, sans doute, — de quelle manière et dans quelles conditions le Trésor français pourra consolider les 29 milliards de francs de dette flottante intérieure qui sont à son passif (Bons et Obligations de la Défense, avances de la Banque de France, de la Banque d'Algérie, des trésoriers-payeurs généraux) et pourra liquider les 11.218 millions d'emprunts étrangers qui sont tous à échéance rapprochée.

La question a une importance capitale pour nous, car la liquidation des dettes étrangères pose un formidable problème de change qui peut devenir très grave pour la France et pour toutes les nations alliées si ces nations ne prennent pas, dès maintenant, entre elles les accords nécessaires pour empêcher que le règlement général ne devienne une cause de conflit pour leurs intérêts respectifs.

VI

Quelle sera la situation financière mondiale à la fin des hostilités ? On peut la résumer par cette simple phrase : Tous les Etats belligérants se trouveront, plus ou moins, au régime du papier-monnaie, et chacun d'eux cherchera à se procurer, dans le plus bref délai, l'or nécessaire au rétablissement de son équilibre monétaire.

On se livrera partout à une furieuse chasse à l'or et les nations alliées se trouveront elles-mêmes en opposition d'intérêts si, d'avance, elles ne s'associent pas en vue d'une liquidation collective.

D'ailleurs, les nations dont la guerre actuelle a uni les destinées, ayant engagé — les plus pauvres comme les plus riches — toutes leurs ressources pour libérer l'humanité de l'oppression que le militarisme prussien faisait peser sur elles depuis un demi-siècle, il est équitable qu'après la victoire du droit et de la justice, chacune d'elles reçoive les réparations qui lui sont dues et puisse opérer sa liquidation particulière dans les conditions les plus favorables.

C'est donc vers l'unité de liquidation des dépenses de guerre, et tout au moins des dettes et engagements que les nations alliées ont contractés entre elles pour soutenir la guerre, que nous devons nous orienter.

Nous avons déjà expliqué, à plusieurs reprises, qu'avec ce mode de liquidation les nations alliées les moins fortunées profiteront du crédit des nations les plus riches ; mais que celles-ci y trouveront également leur compte, en ce sens que l'emprunt collectif qui pourra résoudre l'opération aura aussi pour effet de régler d'un seul coup toutes les tractations financières intervenues entre les diverses nations de l'Entente depuis l'ouverture des hostilités.

Un autre avantage du système, c'est que les coupons et les titres de l'emprunt collectif, acceptés comme de l'or dans toutes les nations alliées, créent, entre ces nations, une sorte d'arbitrage monétaire permanent qui facilitera considérablement les relations commerciales et financières que les dites nations auront entre elles après la guerre.

Enfin, l'unité de liquidation leur assurera, pendant une longue période d'années, le bénéfice moral et matériel des grands principes de l'alliance qui les aura conduites à la victoire.

Pour toutes ces raisons on estimera, sans doute,

au Parlement français, que la question de l'unité de liquidation, entre les nations alliées, de leurs dettes et dommages de guerre, mérite d'être étudiée.

FIN EDMOND THÉRY.

Le Nouveau Ministère

A la suite de la démission de M. Malvy, le 31 août dernier, M. Ribot avait désigné pour le remplacer, par intérim, à l'Intérieur, M. Steeg, en attendant d'effectuer un remaniement du Cabinet, qui répondrait à la nécessité d'avoir un gouvernement de large et complète union nationale.

Pendant plusieurs jours, les négociations préliminaires et les consultations politiques se poursuivirent, et ce n'est que le 8 septembre que M. Ribot remit au président de la République la démission collective du Cabinet. Après avoir conféré avec le président du Sénat et le président de la Chambre, M. Poincaré a confié à M. Ribot la mission de constituer le ministère.

Immédiatement, M. Ribot commença ses démarches mais, devant l'opposition du groupe socialiste, dès le lendemain il renonça à former le Cabinet.

Le 10 septembre, le président de la République chargea M. Painlevé, ministre de la Guerre du Cabinet sortant, de la constitution du nouveau ministère. Le 11 septembre, à 10 heures du soir, M. Painlevé remit au président de la République la liste de ses collaborateurs mais, peu après, on apprenait que la combinaison échouait, par suite du refus des socialistes.

M. Painlevé fut cependant maintenu par le président de la République à charge de constituer le Cabinet. Devant l'opposition formelle du groupe socialiste, qui décida qu'il n'y avait pas lieu pour lui d'accepter l'entrée d'un ou de plusieurs de ses membres dans la nouvelle combinaison ministérielle, M. Painlevé dut se passer du concours des socialistes, de M. Albert Thomas, entre autres, et le 12 septembre, dans la nuit, présentait au président de la République la liste des nouveaux ministres, qui fut immédiatement acceptée.

Voici la composition du nouveau cabinet :
Présidence du Conseil et Guerre, M. Painlevé ; Justice, M. Raoul Péret ; Affaires étrangères, M. Ribot ; Intérieur, M. Steeg ; Marine, M. Chauvet ; Armement, M. Loucheur ; Finances, M. Klotz ; Colonies, M. René Besnard ; Travaux publics, M. Clavelle ; Instruction publique, M. Daniel Vincent ; Travail, M. Renard ; Commerce, M. Clémentel ; Agriculture, M. Fernand David ; Ravitaillement, M. Maurice Long ; Missions à l'étranger, M. Franklin-Bouillon.

Ministres, secrétaires d'Etat membres du Comité de guerre :

MM. Barthou — Doumer — Léon Bourgeois — Jean Dupuy.

Sous-secrétaires d'Etat :

A la guerre : Santé, M. Justin Godart ; Aviation, M. J.-L. Dumesnil ; Administration générale, M. Mourier ; Contentieux, Justice militaire, Pensions, M. Pierre Masse ; Inventions, M. J.-L. Breton ; A l'Intérieur, M. Victor Peytral ; Aux Finances, M. Bourelly ; Au Commerce, M. P. Morel ; A la Marine, rattaché au Commerce, M. de Monzie ; Au Blocus, rattaché aux Affaires étrangères, M. Métin ; Aux Beaux-Arts, M. Dalimier.

D'autre part, le Journal officiel du 13 septembre a publié deux décrets instituant deux organes de gouvernement, l'un renouvelé, l'autre nouveau.

Voici le premier :

Article premier. — Il est institué un comité de guerre, composé :

Du président du Conseil, ministre de la guerre,

du ministre des affaires étrangères, du ministre de la marine, du ministre de l'armement, des ministres d'Etat : MM. Louis Barthou, Léon Bourgeois, Paul Doumer, Jean Dupuy.

Art. 2. — Le ministre des Finances prend part aux délibérations du Comité dans toutes les affaires ayant rapport à son département.

Art. 3. — Les chefs d'états-majors généraux de la guerre et de la marine siègent au Comité de guerre avec voix consultative.

Art. 4. — Le fonctionnement et les attributions du Comité de guerre seront fixés par arrêté du président du Conseil, ministre de la Guerre.

Voici l'autre décret :

Article premier. — Il est institué un comité économique composé du : ministre d'Etat, M. Paul Doumer, président ; du ministre du Commerce, du ministre de l'Agriculture, du ministre des Colonies, du ministre des Transports, du ministre de l'Armement, du ministre du Ravitaillement.

Art. 2. — Le ministre des Finances prend part aux délibérations du Comité dans les affaires ayant rapport à son département.

Art. 3. — Le fonctionnement et les attributions du Comité économique seront fixés par un arrêté du président du Conseil, ministre de la Guerre.

On dit que M. Joseph Thierry, ministre des Finances dans le cabinet Ribot, et qui ne fait pas partie du cabinet Painlevé, serait nommé à une ambassade dans un pays neutre voisin, poste que la déclaration ministérielle culière.

Le premier Conseil des ministres doit se réunir aujourd'hui 14. On y commencera l'élaboration de la déclaration ministérielle.

Événements de Russie

Incidents de Suède

Un tragique conflit vient de s'élever, en Russie, entre les deux hommes dont l'entente et la collaboration semblaient être, pour la jeune Révolution, le gage d'un double triomphe à l'intérieur et à l'extérieur : Kornilof, le nouveau généralissime et marche à la tête de ses troupes contre Kerensky, président du gouvernement provisoire. Le général Kornilof a sommé Kerensky d'abandonner le pouvoir ; Kerensky a ordonné au général d'abandonner le commandement des troupes. Kornilof, qui suit sans doute un plan concerté d'avance avec des collaborateurs, s'est mis simplement à la tête de son ancienne division, renforcée de beaucoup d'éléments nouveaux et la mène contre Petrograd.

Le conflit, qui menace d'aboutir à une guerre civile, date de plusieurs semaines déjà, mais est devenu aigu, à la suite du Congrès de Moscou, qui a fait apparaître que Kerensky, malgré tout son énergique patriotisme, n'arrivait pas à se dégager de l'influence des Soviets, démolisseurs de la discipline de l'armée et de la force militaire de la Russie. Or, Kornilof avait déclaré, quand il accepta récemment les fonctions de généralissime, qu'il exigeait avant tout qu'on lui donnât liberté entière de restaurer, par les moyens les plus radicaux, l'ancien esprit guerrier de l'armée. Il disait, entre autres choses, dans ces déclarations :

« Mes conditions ne sont pas un secret. Vous les connaissez déjà. Soldat de carrière, je suis convaincu qu'une armée ne peut être forte que si elle ne s'occupe pas de politique. Une armée appartenant tout entière à un même parti est chose impossible à concevoir. Et dans tous les autres cas, la politique sème la discorde et la rivalité, rompant l'unité et la cohésion indispensables.

« J'affirme que la désagrégation de l'armée est due justement aux tentatives faites de tous côtés pour attirer les soldats vers tel ou tel parti poli-

tique. Or, comme la plupart d'entre eux n'ont aucune culture, la liberté a engendré un laisser-aller complet et des mœurs abominables...

« C'est avec un lourd sentiment de ma responsabilité que j'ai soulevé la question du rétablissement de la peine de mort. Mais c'est, pour moi, la seule issue possible. Je remarque avec une profonde satisfaction que tous les soldats conscients, dans les lettres qu'ils m'adressent, partagent entièrement mon avis. La partie consciente de la masse des soldats se rend compte de l'état lamentable de l'armée, et du danger menaçant, du danger de ruine, que fait courir à la liberté la conduite des lâches et des traîtres. Je suis convaincu qu'en m'appuyant sur cet élément j'arriverai à guérir complètement l'armée et mener de nouveau à la victoire des régiments qui furent un jour glorieux.

« Je m'attends néanmoins à ce que nous ayons à essayer dans un avenir très proche de gros échecs sur tous les fronts. Tout le problème consiste dans la réorganisation de l'armée, qu'il faut ramener à la discipline ancienne; il faut des actes, non des paroles. »

Korniloff était-il seul à voir le danger mortel que le régime imposé à l'armée par les Soviets faisait courir à la Russie? Nullement. Un autre leader de la révolution russe, Savinkoff, gérant du ministère de la Guerre, avait déjà donné sa démission parce qu'il n'avait pu obtenir du gouvernement l'autorisation de procéder aux réformes qui auraient rétabli la discipline dans l'armée. Et à ce moment Riga était encore russe! Korniloff, d'une autre trempe que Savinkoff, au lieu de donner sa démission, marche contre le gouvernement, dont l'invasion même n'a pu changer les méthodes néfastes, dont la menace des Allemands contre Petrograd ne semble pas redresser la conduite hésitante.

Kerensky, après avoir publié un décret qui destitue Korniloff de son commandement, a relevé le gant et s'apprête à résister au général rebelle. Il a rassemblé de nombreuses troupes dont il dispose, il a mis Petrograd en état de défense. Voici la guerre civile déchaînée, au nom du salut de la Russie, entre les deux hommes qui avaient commencé par collaborer pour la sauver.

Quand on voit à quelles lamentables débâcles militaires a mené le faux humanitarisme imposé par les Soviets, on ne peut se défendre, en dépit de la profonde sympathie qu'on éprouve pour le vaillant et probe Kerensky, de comprendre les sentiments qui inspirent Korniloff. C'est à tort qu'on l'accusera, sans doute, de vouloir faire œuvre de contre-révolution et de réaction. Il ne fait visiblement qu'œuvre de salut public, ce soldat qui, dès le premier jour, a adhéré sans arrière-pensée au nouveau régime. Il est lamentable que pour débarrasser la Russie de la souillure allemande, son généralissime ait d'abord dû tourner contre Kerensky des armes qu'il croyait ne devoir jamais employer que contre Hindenburg. Mais qui l'a voulu? A qui la faute si les grands démolisseurs des forces russes se trouvent actuellement, non à Berlin, mais à Petrograd?

Quoi qu'il en soit, nous suivons en France avec une anxiété grandissante, ce duel où se joue véritablement l'avenir de la Russie. Il est impossible qu'il n'ait pas de répercussions importantes sur la marche de la guerre mondiale. Sans doute, les Allemands s'en réjouiront; ils en oublieront peut-être pendant quelques jours, l'angoisse de la menace américaine, la famine et les succès des Alliés... Souvenons-nous simplement que depuis le début de la guerre, chaque joie et chaque espérance des Allemands a été suivie pour eux des plus amères déceptions.



Un incident des plus graves — et sans doute

des plus heureux pour nous — a surgi à Buenos-Ayres.

On y a découvert que la légation de Suède dans cette ville transmettait des nouvelles à Berlin et en recevait des instructions à transmettre dans l'Amérique — par l'entremise du ministère des Affaires étrangères de Stockholm qui, sous le couvert de l'immunité et du secret diplomatiques jouait ce beau rôle d'agent de transmission de la correspondance officielle allemande.

C'est le gouvernement des Etats-Unis qui a fait cette extraordinaire découverte et qui l'a rendue publique. Il l'a rendue publique en révélant le texte même des télégrammes envoyés. Et la teneur de ces dépêches ajoutait encore à l'intérêt de la découverte. En effet, le comte Luxburg, chargé d'affaires d'Allemagne à Buenos-Ayres, envoyait à Berlin, par l'entremise de la diplomatie suédoise, des renseignements précis pour le torpillage des navires argentins! Il prenait même la précaution de recommander à l'amirauté allemande de couler ces bâtiments « sans laisser de traces », ce qui signifie, naturellement, sans laisser échapper un seul homme, en noyant absolument tout, corps et biens.

Qu'un agent allemand ait donné des instructions d'une pareille sauvagerie, personne n'en sera surpris; que l'Allemagne ait eu ce raffinement de perfidie de se faire renseigner secrètement pour le coulage des navires argentins alors qu'elle assurait, à Berlin, que les relations de l'Allemagne avec l'Argentine n'avaient jamais été plus cordiales, nul ne s'en étonnera. Mais que penser de la conduite du gouvernement suédois?

Le gouvernement de Stockholm n'avoue pas la réalité des choses. Comme il ne saurait non plus la nier, il entre en de confuses explications pour essayer de ne pas laisser mettre en cause sa bonne foi. Il déclare — ô comble d'ironie! — qu'il va commencer par demander des éclaircissements à Berlin! Et il ajoute qu'il n'a pas eu connaissance de la transmission des télégrammes, ainsi qu'il a été indiqué par le ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis, et que, par conséquent, il ne saurait adopter actuellement une attitude définitive sur aucune des questions qui peuvent s'élever à ce sujet. Il fait remarquer, en outre, que le précédent ministre de Suède à Buenos-Ayres a transmis des télégrammes allemands concernant la population civile de Kiaou-Tchéou. Des messages analogues ont été transmis aux représentants des deux groupes de belligérants, sans distinction entre les pays dont la Suède représentait les intérêts.

De plus, dans divers cas particuliers, le ministre des Etats-Unis à Stockholm a demandé lui-même et obtenu l'autorisation d'envoyer des lettres et des télégrammes en Turquie et d'en recevoir, au moment où ce pays n'était pas encore en guerre avec les Etats-Unis.

On ne saurait montrer davantage combien l'on est embarrassé et confus d'avoir été surpris en flagrant délit.

Infiniment plus intéressant est de savoir l'attitude qu'adopteront les autres pays en cause.

L'Argentine paraît définitivement convaincue du degré d'amitié qu'avait pour elle l'Allemagne. Le scandale y est énorme et l'indignation montée au plus haut point. L'opinion publique s'y déchaîne contre l'Allemagne et somme le gouvernement de remettre ses passeports au chargé d'affaires allemand.

Quant aux Alliés, ils ne paraissent pas devoir prendre — au moins immédiatement — des mesures de rigueur contre la Suède.

Une information de l'agence Reuter dit que dans les milieux officiels anglais, on est d'avis que les révélations concernant la Suède ne nécessiteront aucune action de la part des Alliés, qui n'en envisagent d'ailleurs aucune. Les faits parlent pour eux-mêmes.

Cette affaire n'est pas une querelle entre l'un quelconque des Alliés et le peuple suédois, mais un acte individuel de certains fonctionnaires qui, on en est sûr, irritera profondément le peuple suédois lui-même, qui s'empressera de le désavouer.

On n'a aucun doute que la Suède saisira la première occasion pour expliquer sa position, ce qui, espère-t-on, éclaircira la situation et conduira peut-être même à une meilleure entente avec ce pays. La France se range au même point de vue.

Mais les Etats-Unis semblent prendre la chose beaucoup plus au sérieux. On y voit un acte hostile de la part du gouvernement suédois et une indication que les gouvernants de la Suède sont acquis à la cause allemande et la servent. Aussi des précautions ont paru nécessaires: elles se manifesteront immédiatement par une restriction des exportations vers la Suède. Le département d'Etat annonce que le conseil des exportations, avant d'autoriser le départ des navires chargés d'approvisionnement pour la Suède, exigera dorénavant des preuves tangibles que les marchandises sont uniquement destinées à la Suède et qu'elles n'iront pas en fin de compte à l'Allemagne.

N'est-ce pas la juste revanche de la morale publique que chaque perfidie de l'Allemagne ait pour résultat de la pousser un peu plus sur la pente de l'abîme?

Georges BOURGAREL.

Le Recouvrement des Impôts

Le *Journal officiel* a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois d'août dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui d'août 1916, vingt-cinquième mois de guerre:

Produits	Re-couvre-ments	Comparaisons avec	
		Mois de l'année normale	Mois de 1916
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	55.054	— 581	+21.791
Timbre.....	8.657	— 8.736	+ 525
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités.....	225	— 1.030	+ 31
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	11.691	+ 5.981	+ 3.062
Douanes.....	139.496	+86.121	—12.267
Contributions indirectes.....	51.587	— 1.963	+12.653
Denrées coloniales et succédanés du café.....	8.259	+ 8.259	+ 8.259
Sels.....	2.739	— 72	+ 463
Sucres.....	29.372	+11.989	+14.621
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu).....	62.089	+ 7.792	+11.113
Postes.....	22.704	— 263	+ 4.193
Télégraphes.....	5.529	+ 471	+ 193
Téléphones.....	3.512	— 685	+ 1.213
Produits de diverses exploitations.....	138	— 24	+ 66
Total.....	401.052	+107.259	+65.916

Pour les huit premiers mois de 1917, la compa-

raison s'établit comme suit avec les mêmes périodes d'une année normale et de 1916:

Produits	Recouvrements	Comparaisons avec les 8 premiers mois	
		Année normale	1916
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	461.194	—106.014	+114.953
Timbre.....	109.223	— 78.755	+ 5.414
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités.....	1.696	— 8.806	+ 215
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	175.143	+ 35.186	+ 45.093
Douanes.....	1.078.650	+593.428	+255.692
Contributions indirectes.....	389.753	— 58.926	+102.810
Denrées coloniales et succédanés du café.....	56.211	+ 56.211	+ 56.211
Sels.....	25.495	+ 4.024	+ 6.869
Sucres.....	161.744	+ 50.098	+ 67.089
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu).....	458.797	+ 48.999	+ 68.733
Postes.....	183.666	+ 229	+ 40.386
Télégraphes.....	43.194	+ 7.154	+ 2.716
Téléphones.....	30.996	— 6.870	+ 7.697
Produits de diverses exploitations.....	598	— 451	+ 64
Total.....	3.176.270	+535.507	+773.942

Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est élevé, pour le mois d'août, à la somme de 401.051.500 francs. Les plus-values que fait ressortir ce chiffre, tant par rapport aux résultats d'août 1916 qu'avec ceux du mois correspondant en année normale (26,7 % et 16,4 %), se comparent favorablement avec les augmentations du mois de juillet qui étaient de 10,5 % et 18,5 %.

En ce qui concerne particulièrement les recouvrements de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre et si l'on met à part le mois de juin dernier qui, ayant bénéficié de recettes exceptionnelles du fait de la loi du 18 décembre 1916, a présenté une plus-value de 1,5 p. 100 par rapport au mois correspondant d'une année normale, le déficit du mois d'août est le moins élevé qui ait été constaté depuis le début de l'année. Les moins-values ont en effet varié jusqu'ici de 25,2 p. 100 en mai à 17,3 p. 100 en juillet.

Ce résultat est dû, pour partie, à l'augmentation du produit des droits de mutation par décès. La plus-value relevée en ce qui concerne les droits de succession provient, d'une part, de l'acquiescement de taxes arriérées, d'autre part, de l'application de la loi du 18 décembre 1916, qui prescrit de déclarer les successions des militaires dans les délais ordinaires. Les recettes de l'espèce ont atteint 36.030.500 francs pour le dernier mois contre 21.565.000 francs en août 1916 et 30.591.000 francs en année normale.

L'amélioration du chiffre des recouvrements tient également au relèvement de la taxe sur les coupons de titres de fonds d'Etats étrangers et des valeurs mobilières étrangères non abonnées.

Toutes les autres branches de recettes participent d'ailleurs au mouvement ascendant. Malgré le ralentissement des affaires qui coïncide avec la période d'été, le montant des produits s'est, en général, maintenu à un chiffre peu différent de ceux des mois précédents. Ainsi les droits sur les ventes d'immeubles ont produit 8.655.000 francs, contre 7.055.500 francs en mai, 7.942.500 francs en juin et 9.463.000 francs en juillet, et les droits de timbre proportionnel sur les effets de commerce ont donné 1.101.500 francs contre 1.038.500 francs en mai, 1.356.500 francs en juin et 1.176.500 francs en juillet.

Pour ce qui se rapporte spécialement aux percepteurs des douanes, les résultats du mois d'août accusent, par rapport au mois correspondant de 1916, une plus-value de 8.197.000 francs (4.9 p. 100), contre 9.654.000 francs (7.1 p. 100) en juillet.

La diminution des recouvrements effectués, au titres des droits à l'importation, est en partie compensée par le produit des taxes intérieures sur les denrées coloniales, qui a atteint 7.420.000 francs, se rapprochant sensiblement du rendement obtenu en juin dernier qui, jusqu'ici, constitue un maximum.

Les recettes des contributions indirectes du mois d'août 1917 présentent dans l'ensemble, sur celles du même mois de 1916, une augmentation de 26 millions 645.000 francs, soit 29 p. 100, qui porte sur tous les produits à l'exception des licences.

Comme pour les mois précédents de 1917, l'augmentation sur 1916 résulte principalement des relèvements de tarifs réalisés par la loi du 30 décembre 1916 ainsi que des taxes nouvelles établies par la même loi.

Les nouveaux droits sur les spécialités pharmaceutiques, sur les eaux minérales, sur les spectacles, sur les denrées coloniales et les succédanés du café ont procuré, en juillet, une recette de 3.335.000 francs. Ce chiffre doit être porté à 10 millions 755.000 francs si l'on veut faire état du montant des encaissements opérés par la douane sur les denrées coloniales et les succédanés du café.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en août dernier, 27.908.100 francs, contre 12.364.300 francs en année normale, et 23.975.900 francs en août 1916.

Pour les huit premiers mois de l'année, le total de ces recouvrements atteint 162.975.100 francs, au lieu de 82.810.600 francs en année normale et de 122.852.600 francs en 1916.

En ce qui regarde les contributions directes et taxes assimilées, dont la taxe a été autorisée par les lois des 30 décembre 1916, 31 mars et 30 juin 1917, disons qu'à la date du 31 août dernier, les évaluations budgétaires s'établissaient à 591.058.197 francs, et les rôles émis à 582.060.500 francs, soit, en ajoutant les centimes additionnels, 1.190.092.500 francs. Les douzièmes échus à la même date s'élevaient à 694.220.800 francs et les recouvrements effectués ayant atteint 543.032.000 francs, la différence en moins aux recouvrements par rapport aux douzièmes échus s'est chiffrée par 151.188.800 francs.

Pour la même période, en 1916, les recouvrements

s'étaient élevés à 545.496.000 francs, soit une différence en moins de 2.464.000 francs aux recouvrements de 1917. Disons encore qu'en 1917 les frais de poursuites se sont élevés à 757.300 francs, soit 0,96 pour mille, contre 701.800 francs en 1916, ce qui représentait 1,02 pour mille.

Ajoutons enfin, en ce qui concerne la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre que les rôles émis depuis janvier 1917 s'élèvent à 311.286.200 francs et les recouvrements totaux à 102.146.100 francs, dont 21.655.900 francs s'appliquent au mois d'août 1917.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

Table with 3 columns: PARIS ET SUCCURSALES, 6 sept. 1917, 13 sept. 1917. Rows include ACTIF (Encaisse de la Banque, Argent, etc.) and PASSIF (Capital de la Banque, Réserves, etc.).

Comparaison avec les années précédentes

Table with 5 columns: 18 sept. 1913, 30 juillet 1914, 16 sept. 1915, 7 sept. 1916, 13 sept. 1917. Rows include Circulation, Encaisse or argent, etc.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 5 septembre, s'établit comme suit :

Table with 2 columns: Département d'émission, Liv. sterl. Rows include Billets émis, Dette de l'Etat, etc.

Département de Banque

Table with 2 columns: Département de Banque, Liv. sterl. Rows include Capital social, Dépôts publics, etc.

Table with 2 columns: Garanties en valeurs d'Etat, Liv. sterl. Rows include Garanties en valeurs d'Etat, Autres garanties, etc.

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Table with 10 columns: Dates, Or monnayé et lingots, Circulation, Dépôts, etc.

Le privilège de la Banque d'Angleterre. — L'Association des Chambres de commerce demande la nomination d'une Commission spéciale de la Chambre des Communes qui aurait pour mission d'étudier la question du renouvellement de la charte de la Banque d'Angleterre.

Le renchérissement du coût de la vie. — D'après les index-numbers que publie le Statist, de Londres, voici quels sont les mouvements des prix pendant le mois d'août dernier comparés avec ceux aux 31 juillet 1917, 31 août 1916 et 30 juin 1914 :

Table with 4 columns: 30 juin 1914, 31 août 1916, 31 juillet 1917, 31 août 1917. Rows include Légumes, Viande, Sucre, etc.

Par rapport aux chiffres au 30 juin 1914, ceux

Augmentation du privilège de la Banque de France et de la Banque de l'Algérie. — Le Journal officiel du 11 septembre 1917 a publié un décret autorisant la Banque de France à porter son maximum d'émission de billets de 21 milliards de francs à 24 milliards de francs le 16 février dernier.

Pour les créanciers de l'Etat. — Rappelons que par dérogation aux règles ordinaires de la comptabilité publique, un décret du 22 février 1916 a accordé aux ministres des facilités pour la liquidation et la mise en payement des créances des exercices 1914 et 1915 qui n'ont pu être acquittées avant la clôture de ces exercices.

Bons de la Défense Nationale. — Tout Français a, dans les circonstances actuelles, le devoir absolu d'économiser et de mettre ses économies au service de la Nation.

Prix net des Bons de la Défense nationale (Intérêt déduit). Somme à payer pour avoir un Bon remboursable dans 3 mois, 6 mois, 1 an.

Table with 4 columns: Montant des Bons, 3 mois, 6 mois, 1 an. Rows include 100, 500, 1.000, etc.

On trouve les Bons de la Défense nationale partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

Le crédit aux Sociétés coopératives. — Pour assurer l'application de la loi du 7 mai 1917 relative à l'organisation du crédit aux Sociétés coopératives de consommation, un règlement d'administration publique vient d'être promulgué le 7 septembre 1917 par le ministre du Travail.

Le règlement détermine la forme des conventions entre l'Etat et les Unions de Sociétés chargées du service des prêts aux Sociétés coopératives de consommation, la durée de ces prêts, le contrôle des Unions chargées du service des prêts, les sanctions éventuelles et les voies de recours en cas d'inexécution des engagements contractés par les Sociétés ou Unions de Sociétés bénéficiaires des prêts.

du 31 août dernier montrent, en ce qui concerne les produits alimentaires, une plus-value de 122,3 % ; quant aux produits industriels, ils ont augmenté de 112,7 % et forment ainsi une majoration moyenne de 116 1/2 %.

Il est toutefois fort intéressant de remarquer que, comparés avec ceux à fin juillet 1917, les chiffres au 31 août dernier font ressortir une diminution qui, quoique légère, doit néanmoins être appréciée.

La ferme politique de restrictions que s'est imposée le gouvernement anglais commence à produire son plein effet, et il est à souhaiter que cette amélioration devienne de plus en plus importante.

RUSSIE

Bilan de la Banque de l'Etat de Russie. — Le dernier bilan de la Banque de l'Etat de Russie, arrêté au 16/29 août 1917, se compare ainsi avec le précédent :

	8/21 août 1917	16/29 août 1917	Com- paraison
(Millions de roubles)			
Actif :			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines)...	1.297	1.298	+ 1
Or à l'étranger.....	2.308	2.308	»
Billon d'argent et de cuivre...	124	125	+ 1
Effets escomptés.....	375	269	-106
Bons du Trésor à court terme	11.928	12.037	+109
Crédit pour achats de marchandises pour les besoins de l'Etat.....	329	479	+150
Prêts sur titres.....	1.207	1.246	+ 39
— sur marchandises.....	53	54	+ 1
— aux institutions de crédit populaire.....	71	75	+ 4
— agricoles.....	20	20	»
— industriels.....	11	11	»
— aux Monts de Piété.....	19	19	»
Effets protestés.....	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	290	297	+ 7
Compte Emprunt de la Liberté.	»	»	»
Divers.....	198	190	- 8
Solde du compte des succurs..	1.466	1.300	-166
Total.....	19.697	19.729	+ 32
Passif			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	14.434	14.676	+242
Capital.....	55	55	»
Dépôts.....	31	27	- 4
Comptes courants du Trésor..	208	204	- 4
— spéciaux et consignations.....	629	653	+ 24
— courants des particul.	2.426	2.410	- 16
Mandats non acquittés.....	76	66	- 10
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	697	704	+ 7
Sommes transitoires et divers.	1.141	934	-207
Total.....	19.697	19.729	+ 32

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 1/14 août, à 130.636.000 roubles, et au 16/29 août à 138.828.000 roubles.

La Banque d'Etat à Nijni-Novgorod. — Une note de la *Rousskaïa Volia* annonce le transfert à Nijni-Novgorod du conseil d'administration de la Banque d'Etat.

Les difficultés du ravitaillement civil. — L'anarchie règne en plein dans l'ancien Empire des czars. Les paysans se refusent catégoriquement à fournir du blé d'après la taxe fixée et le monopole d'Etat. M. Rodzianko, obéissant à un mandat donné par les membres de la Douma, a adressé une lettre ouverte à M. Kerensky, dans laquelle il lui demande de supprimer le monopole et les prix fixés pour le blé et les autres denrées alimentaires.

M. Rodzianko demande aussi qu'on rétablisse l'an-

cienne organisation commerciale compétente, qui fut remplacée par un Comité de révolutionnaires, qui désorganisèrent toute l'œuvre d'approvisionnement du pays. Néanmoins, le ministre du ravitaillement persista à défendre le monopole et la taxation, et s'engagea, en revanche, à fournir aux paysans les objets de première nécessité à bon marché.

ITALIE

Accord commercial franco-italien. — Le *Journal officiel* du 9 septembre publie le texte de l'arrangement commercial conclu entre la France et l'Italie, à Turin, le 30 mai dernier. Afin de n'apporter à leurs échanges qu'un minimum d'entraves, les deux pays ont établi des dérogations réciproques aux prohibitions d'entrée.

En ce qui concerne les importations d'Italie en France, il a été établi une liste de marchandises qui sont admises jusqu'à concurrence du contingent fixé pour chacune d'elles. Pour quelques-unes d'entre elles, notamment pour les tissus de soie et pour les vêtements et autres articles confectionnés en broderies ou en soie, le contingent est égal à la quantité importée en 1916.

Les marchandises non comprises dans la liste susvisée sont admises jusqu'à concurrence des quantités qui seront fixées d'après les contingents demandés par l'Italie, à l'exception des articles inscrits dans la liste n° 2 des arrêtés des 13 avril et 12 mai 1917 et qui ne pourront être importés qu'exceptionnellement et avec autorisation spéciale.

Un régime provisoire est institué pour certains tissus de coton en attendant les accords généraux à intervenir pour l'ensemble des produits textiles.

Pour les importations de France en Italie, il a été également établi une liste de marchandises, telles que, par exemple, les vins mousseux, les cognacs, les savons, les dentelles et tulles, etc. avec fixation de contingents.

Sauf de très rares exceptions, les articles non inscrits dans cette liste entreront en Italie jusqu'à concurrence des quantités qui seront fixées d'après les contingents demandés par la France.

Les contingents pourront être modifiés à l'expiration de chaque trimestre, sur la demande de l'un ou de l'autre des deux gouvernements.

La question des approvisionnements. — Chez tous les belligérants, aussi bien que chez les neutres, le problème de l'approvisionnement et de la consommation est à l'ordre du jour. En Italie, cette question a soulevé de grandes difficultés, mais il semble à présent qu'elle soit envisagée avec plus de calme.

On ne sait rien encore de définitif au sujet des nouvelles décisions qui seront prises ; on envisage diverses solutions, dont l'une consisterait à ramener sous la dépendance du ministère de l'Intérieur la direction des services des approvisionnements et de la consommation. On parle de certaines mesures, dont la principale consisterait dans le rationnement du pain, comme cela se pratique déjà à Turin. Certains croient que la fabrication du pain pourrait être comprise dans les attributions des autorités militaires, ainsi que cela s'est déjà fait à Naples. On a exprimé l'espoir que, grâce à un ensemble de mesures opportunes, on pourrait éviter, dans l'avenir, les erreurs du passé dans l'organisation des services de l'approvisionnement et de la consommation.

En ce qui concerne la réglementation administrative, on dit que les autorités locales établiront la mesure du rationnement pour leurs populations avec la faculté d'instituer et de choisir la carte personnelle ou le bon par famille. Ce système commencera à fonctionner dès le mois d'octobre.

Cette mesure peut seule, au point où en sont les choses, assurer dès aujourd'hui et de façon stable

la sécurité et la tranquillité de la vie publique et privée pendant la durée de la guerre avec un minimum de sacrifices, car les vivres ne manqueront pas et ne manqueront pas si on les distribue régulièrement dès maintenant, mais ils pourraient manquer un jour sans un emploi méthodique des réserves accumulées.

La série de mesures qui vont être prises au point de vue de la consommation constitueront un nouveau pas vers le régime de guerre plus strict tel que l'exigent les circonstances. On sait déjà que parmi les mesures envisagées figurent le rationnement des denrées de première nécessité, le monopole de la fabrication des chaussures exercé par l'Etat, et d'après certaines règles établies, la suppression à partir du 15 septembre des automobiles privées, sauf les automobiles officielles et celles du corps diplomatique. D'autres mesures sont en outre à l'étude.

Nouvelles mesures fiscales. — Un décret apporte des modifications à l'impôt foncier et mobilier. Ce décret, sans alourdir les charges des petites fortunes, frappe d'un impôt plus lourd les grandes fortunes.

Ajoutons qu'une note d'origine officieuse que publie *Il Sole*, de Milan, dit que les bruits répandus dans les milieux financiers de la préparation d'un prochain emprunt ne reposent sur aucun fondement.

ROUMANIE

Les céréales roumaines. — L'extrait suivant d'un intéressant article du *Journal de Genève* du 9 septembre, sur la Roumanie en guerre, montre nettement pourquoi les Allemands s'obstinent opiniâtement à la conquête de la Valachie, la terre à blé par excellence de la Roumanie. Cette conquête, après celle de la vallée de la Prahova, qui leur a donné la presque totalité du pétrole roumain, leur assurerait d'importantes quantités de blé et de maïs fort utiles à atténuer la crise grave dont souffrent nos ennemis :

Depuis cinquante ans la Roumanie a fait, dans son magnifique domaine agricole, des progrès considérables.

En 1860, dans le royaume, la proportion des terrains soumis au labourage représentait 20 pour cent environ de la superficie totale du sol. En 1906, cette proportion avait doublé. La charrue éventre la terre roumaine sur cinq millions et demi d'hectares où, quelques mois après, pousseront le maïs et le blé, l'orge et l'avoine.

Les céréales constituent le fond même de la culture en Roumanie. Peut-être aucun pays européen ne réserve-t-il autant de surface utile aux céréales. Dans les plaines de la Valachie, le 62 pour cent du territoire total leur est affecté.

Pour avoir une idée de l'importance donnée par le paysan roumain à cette culture, il suffit de rappeler qu'en France, les céréales occupent le 68 pour cent environ des terres labourées, tandis qu'en Roumanie elles en occupent le 85 pour cent.

Le blé, le blé des basses collines et des plaines, qui fait, pendant l'été, une ceinture dorée sur le pourtour entier de la Roumanie, est, de toutes les cultures, la culture la plus importante. En 1862, 697.000 hectares étaient couverts de blé ; il y en a aujourd'hui près de deux millions. De la bonne ou de la mauvaise récolte du blé dépend, en grande partie, la bonne ou la mauvaise situation économique du pays. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les recettes annuelles des chemins de fer.

A lui seul le blé ensème le 33 pour cent des terres labourées. L'orge, l'avoine, le seigle et le millet réunis, ne représentent qu'environ 21 pour cent de cette surface. Dans les districts danubiens de la Valachie, le quart du sol total est attribué au blé, tandis que dans la Moldavie les terres à blé

ne représentent que 8 pour cent de cette surface. Le sol moldave, quoique très fertile, est, en moyenne, d'une altitude plus élevée que le sol valaque et le climat nécessaire à la vie des céréales y est moins favorable.

Ce sont les régions basses qui, naturellement, sont les plus accueillantes à ce point de vue et les huit districts valaques, riverains du Danube, à eux seuls, sèment plus de blé que tous les autres districts — il en reste vingt-cinq — du royaume.

Bon an, mal an, 26 millions d'hectolitres de blé sont ensachés par les cultivateurs roumains. Dans les années de sécheresse, ou de pluies trop prolongées, la production totale peut descendre au-dessous de cette moyenne et s'abaisser jusqu'à dix millions d'hectolitres. Mais dans les années favorables elle quadruple son minimum et peut dépasser 40 millions d'hectolitres.

Le maïs occupe encore davantage de superficie cultivée que le blé. Le 10 pour cent du territoire roumain est couvert de maïs. Il est la nourriture fondamentale du peuple roumain. Où que ce soit que vous alliez, dans la montagne ou dans la plaine, vos hôtes vous apporteront la bouillie jaune, la « mamaliga » nationale. Dans le dernier demi-siècle, la culture du maïs a doublé, comme a doublé celle du blé. Cette courbe de croissance a suivi exactement celle de la population roumaine et ce triple parallélisme indique à quel point ces deux céréales sont inséparables de l'existence même de la nation : l'une pour la nourrir, l'autre pour lui fournir ses moyens de commercer...

Les semailles de maïs se font, en Roumanie, sur plus de deux millions d'hectares. Elles permettent d'engranger, en automne, environ 25 millions d'hectolitres de grains. Cette moyenne est comprise entre des limites extrêmement variables. On en aura une idée en se rappelant qu'en 1904 la récolte ne fut que de 6.900.000 hectolitres seulement, mais qu'elle dépassa, d'autres années, 46 millions d'hectolitres.

Et c'est encore la Valachie qui laboure le plus de terre pour le maïs.

ETATS-UNIS

Le budget de guerre. — Après un long débat, — plus de onze heures, — la Chambre des Députés américaine a voté à main levée et à l'unanimité le plus grand budget qui ait jamais été présenté au Congrès américain, soit en emprunts et en bons du Trésor, une somme totale de 11.538.944.000 dollars (57.694.720.000 francs), y compris 4 milliards de dollars (20 milliards de francs) versés aux Alliés.

Le Sénat ratifiera le vote dans le courant de la semaine prochaine. Les crédits supplémentaires présentés par le Département de la Guerre et de la Marine portent 5 milliards de dollars (25 milliards de francs), dont 676 millions de dollars (3 milliards 380 millions de francs) pour l'artillerie seule.

La circulation monétaire aux Etats-Unis. — Voici le tableau des monnaies d'or et d'argent ainsi que du papier en circulation aux Etats-Unis au 1^{er} août 1917. Nous établissons la comparaison avec le 1^{er} août 1914 et le 1^{er} août 1916 :

	1 ^{er} août 1914	1 ^{er} août 1916	1 ^{er} août 1917
(En milliers de dollars)			
Monnaies d'or et lingots.....	632.332	632.160	748.148
Dollars d'argent..	69.982	66.814	71.810
Monnaies divisionnaires d'argent..	160.129	170.750	194.975
Certificats-or.....	974.387	1.409.159	1.736.967
— argent.	474.601	483.987	473.488
Billets du Trésor (loi du 14 juillet 1890).....	2.420	2.089	1.959

« Si l'on croit résoudre la crise du charbon avec des décrets et des prix élevés, on se trompe ! La déception sera terrible et peut devenir fatale pour le peuple allemand. Nous criions : casse-cou ! Ce n'est pas la première fois, mais, cette fois-ci, nous avons de bonnes raisons pour dire qu'il y a urgence.

« Ceux qui doutaient encore de l'énorme disette de vivres qui règne dans la région de l'Erzgebirge ont dû être convaincus par les incidents qui se sont produits dernièrement : connaissant le danger et instruite par ce qui s'est passé ici autrefois, la municipalité de la ville d'Annaberg avait annoncé qu'elle mettrait en vente un lot de pommes de terre, sans carte de rationnement. Aussitôt, les femmes et enfants de tous les villages environnants arrivèrent en foule avec de petites voitures, des sacs et des paniers.

« A huit heures du matin, la vente dut être suspendue et tous ces pauvres gens durent s'en retourner les mains vides, et cela au moment de la récolte »

AUTRICHE-HONGRIE

La Banque austro-hongroise et l'impôt de guerre.

— Au cours des pourparlers entre les gouvernements autrichien et hongrois concernant le renouvellement du privilège de la Banque austro-hongroise, la question de l'impôt sur les bénéfices de guerre a été posée. D'après la *Neue Freie Presse*, la Banque d'émission sera taxée à plus de 150 millions de couronnes pour la période de 1914 jusqu'à 1917.

Pour relever le change austro-hongrois. — Les deux gouvernements d'Autriche et de Hongrie, préoccupés du cours très bas de la couronne, ont tenu le 6 septembre, sous la présidence de M. Burian, une séance en commun pour étudier les moyens qui pourraient amener une amélioration de la situation.

Jusqu'ici, le gouvernement autrichien avait essayé d'enrayer la baisse de la couronne en réduisant au minimum les importations et en introduisant une réglementation du commerce des valeurs et des changes étrangers.

M. Wekerlé, président du gouvernement hongrois, a soutenu par contre le principe qu'il fallait encourager et augmenter les exportations. Il a beaucoup soutenu le fait que l'Autriche ne pouvait pas réduire encore davantage ses importations, puisqu'elle était limitée à des articles indispensables. Il fallait donc chercher une amélioration de la situation en favorisant les exportations.

La conférence s'est ralliée à cette manière de voir et les différentes divisions de l'administration des deux pays ont été chargées d'étudier les différents côtés techniques de la proposition de M. Wekerlé. Il s'agirait de favoriser surtout l'exportation du pétrole et du bois, dont l'Autriche a une quantité excédente dont elle peut très bien disposer et qui pourrait constituer la base d'une exportation plus importante.

Les avances allemandes sur les titres des emprunts austro-hongrois. — Selon le *Berliner Tageblatt*, les caisses de prêts allemands ne consentiront plus que des avances de 40 % sur les titres des cinquièmes emprunts de guerre autrichien et hongrois.

Le compromis commercial austro-hongrois. — Le comte Bela Foeldes, ministre de l'Economie publique pour la transition de la guerre à la paix, a prononcé un discours-programme devant ses électeurs de l'arrondissement de Nagy-Bagna, déclarant que le compromis à conclure entre l'Autriche et la Hongrie, pour une période de vingt ans, ne sera pas soumis à la Chambre actuelle.

La crise alimentaire. — D'après des renseignements de Genève, la situation devient, semble-t-il, très grave en Hongrie.

L'exportation des légumes pour l'Autriche vient d'être interdite et la municipalité de Budapest a décrété l'expulsion de tous les étrangers pour le 15 septembre.

Dans la Haute Autriche, également, les étrangers ne recevront plus de cartes de vivres à partir du 15 septembre.

Selon la *Zeit*, les dernières séances du Conseil municipal de Vienne furent très pessimistes en ce qui concerne l'alimentation de la population. Le ravitaillement est, en effet, rendu très difficile par l'état d'esprit des paysans de Galicie, qui refusent d'exporter des légumes.

D'après les calculs, cet hiver, la population ne pourra en recevoir qu'un kilogramme par semaine et par tête. La *Zeit* conclut :

« Ces débats ont causé une inquiétude générale. »

SUISSE

La convention germano-suisse. — La convention économique entre les délégués du Conseil fédéral et du gouvernement allemand a été ratifiée de part et d'autre le 4 septembre. Sa validité va jusqu'au 30 avril 1918 et sous condition que les parties contractantes peuvent dénoncer la convention pour la fin d'un mois moyennant un avertissement donné deux mois d'avance.

En voici les principales conditions :

L'Allemagne accorde mensuellement des autorisations d'exportation pour 200.000 tonnes de charbon et 19.000 tonnes de fer et d'acier. Dans le dessein bien arrêté d'approvisionner la Suisse en charbon et en fer, elle s'efforcera, étant donné la situation actuelle, d'exiger des fournisseurs qu'ils effectuent les livraisons et d'en faire activer le transport. Le prix des 200.000 tonnes sus-mentionnées est fixé, jusqu'au 30 avril 1918, à 90 francs la tonne, prise à la mine, impôt sur le charbon compris, prix conventionnel Sahr.

Les prix du fer et de l'acier ont été arrêtés conformément aux instigations contenues dans l'annexe 1. Les augmentations de frais de transport incombent à l'acheteur suisse. Les augmentations concernant l'impôt sur le charbon, ainsi que tous nouveaux impôts, droits, taxes éventuels, sont à la charge des fournisseurs. Il ne sera fait aucune différence entre acheteurs suisses ou allemands concernant l'application des taxes de transport.

La Suisse accorde à l'Allemagne, aux termes de l'arrangement financier stipulé dans l'annexe 2, un crédit mensuel de 20 millions de francs.

Les deux parties contractantes accorderont des autorisations d'exportation pour les quantités venues de produits d'échange et au-dessus, comme jusqu'ici dans la mesure du possible, sans compensations particulières.

La Suisse veillera à ce que l'examen des demandes concernant l'exportation de marchandises à destination des pays de l'Entente, ou en transit par ceux-ci à destination de pays neutres, s'effectue par l'office fiduciaire et la commission d'exportation 2, dans les mêmes limites et conditions que c'est le cas de la part de la S. S. S., et de la commission d'exportation 1, pour les demandes d'exportations à destination des pays centraux ou en transit par ceux-ci à destination de pays neutres. L'Allemagne adhère aux prescriptions suisses contenues dans l'annexe 3, concernant l'exportation de matériel de guerre.

Sévères mesures contre la contrebande en Suisse.

— Le gouvernement suisse vient de prendre tout le long de la frontière allemande des mesures très rigoureuses pour empêcher la contrebande des denrées alimentaires pour l'Allemagne.

Cette contrebande, nous apprend la *Gazette de*

Rorschach, était soutenue par les agents des douanes allemandes.

On sait, en effet, que les autorités allemandes remboursent aux contrebandiers les sommes qu'ils sont obligés de verser quand ils se font prendre en Suisse.

Par suite des nouvelles mesures prises, les habitants de la principauté de Liechtenstein, qui venaient se ravitailler en Suisse, sont maintenant impitoyablement repoussés.

La municipalité de Vadaz, chef-lieu de la principauté, vient d'adresser un recours au Conseil fédéral afin de trouver un terrain d'entente pour fournir des aliments aux 9.000 personnes qui habitent actuellement le Liechtenstein.

Une patrouille suisse a saisi, à Sapscher-Asod, près de Romanshorn, trois barques de pêcheurs qui allaient quitter la rive pour gagner les eaux allemandes du lac de Constance. Elles semblaient attendues par des canots automobiles de surveillance de l'autorité militaire allemande.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

La production des céréales. — La République Argentine est en ce moment un des premiers pays producteurs de froment, et elle est peut-être appelée à passer au premier rang sous ce rapport, car c'est la région idéale pour cette céréale.

L'étendue de son sol est de 30.000.000 d'hectares, pour la majeure partie propres à l'agriculture, dont il y a d'ensemencés, cette année-ci, environ 7 millions, dans les provinces de Buenos-Aires, Cordoba, Santa Fé, Entre Rios, la Pampa et, sur une moins grande échelle, dans d'autres provinces et territoires. Certaine année la récolte a donné 6.000.000 de tonnes, dont la moitié s'exportèrent, car normalement il s'exporte 3 millions de tonnes par an.

En 1915, on exporta 4.604.000 tonnes, dont la valeur, à raison de 52 piastres or la tonne, se monta à 239.408.000 piastres or (1.197.000.000 de francs). Si la production de cette année-ci atteint seulement 6 millions de tonnes, en tablant sur les hauts prix actuels, elle représentera environ 450.000.000 de piastres or (2.250.000.000 de francs). En 1916, il a été exporté 116.000 tonnes de farine pour une valeur de 10.000.000 de piastres or.

La récolte de 1917-1918 se présente dans les meilleures conditions possibles, car après les semailles, qui se sont faites sous les plus heureux auspices, des pluies générales et abondantes sont tombées dans tout le pays.

Les établissements de minoterie de l'Argentine sont au nombre des plus importants qui soient au monde. La panification se fait mécaniquement dans les grands centres urbains. Le gouvernement national a un grand établissement de cette sorte au pénitencier national, et la commune de Buenos-Aires en possède un autre à l'hôpital Alvear. Parmi les établissements particuliers il y en a un dont la capacité d'élaboration est de 50.000 kilos par jour. Toutes les pâtes se fabriquent dans le pays, leur importation ayant cessé depuis le commencement de la guerre.

Création d'une banque d'Etat. — Le gouvernement argentin annonce qu'il projette l'établissement d'une *Banque d'Etat*, qui sera dénommée Banco de la Republica. Cet institut national s'occupera de la frappe de la monnaie et de l'émission des billets de banque. La Banque de conversion existante, deviendra dépendante de l'Institut National.

Revue Commerciale

L'argent. — D'après des statistiques de la *National City Bank*, de New-York, les Etats-Unis sont maintenant les plus forts producteurs d'ar-

gent, leur part ayant été de 42 % dans la production mondiale de ce métal, l'an dernier. Les principaux producteurs, par ordre d'importance, sont les Etats-Unis, le Mexique, le Canada, le Pérou, le Japon, l'Espagne, l'Australie et le Chili.

L'an dernier, sur un rendement total de 172 millions 304.000 onces, les Etats-Unis ont fourni 72.774.000 onces, le Mexique 35.000.000 d'onces, le Canada 25.500.000 onces.

L'argent-métal vient de franchir le cours de 48 d. ou 4 sh. l'once pour s'établir à 49 d.

Cette hausse soulève de graves problèmes monétaires, notamment dans les pays d'Extrême-Orient. A ce prix, l'argent est arrivé au niveau auquel il y aurait bénéfice à fondre les roupies et à vendre comme lingots l'argent qu'elles contiennent.

Aussi le gouvernement de l'Inde s'est-il trouvé amené à prendre ces temps derniers une série de mesures, qu'il espérait sans doute devoir enrayer la hausse de l'argent. Ces mesures n'ayant pas donné les résultats attendus, le gouvernement de l'Inde a pris cette semaine une décision plus énergique encore : il a interdit, à la fois, les importations et les exportations d'argent en lingots ou monnayés.

Etat des cultures. — Le ministère de l'Agriculture fait connaître, par la note suivante, la situation agricole au 1^{er} septembre 1917 :

Les deux premières décades du mois d'août ont été généralement orageuses et pluvieuses, avec chutes de grêle dans quelques régions. Le temps a été plus beau dans la dernière décade. Cependant, dans un certain nombre de départements, principalement du Sud-Ouest, du Sud et du Sud-Est, la sécheresse a persisté durant tout le mois.

Ces conditions météorologiques ont été en général quelque peu préjudiciables aux moissons : la rentrée des céréales s'est faite plus tardivement. La verse des céréales, un égrénage partiel, parfois une germination dans les épis sont autant de causes de diminution dans les prévisions de rendement. Les battages se poursuivent partout avec toute l'activité possible.

Le sarrasin a belle apparence et promet une bonne récolte. Il en est de même du maïs.

Les dégâts causés aux pommes de terre par les maladies cryptogamiques ont été accentués par l'humidité signalée dans un certain nombre de départements. Les vers blancs par endroits ont encore aggravé ces dégâts. La récolte de ces tubercules, qui s'annonçait comme bonne, même très bonne dans certaines régions, sera de ce fait, dans une certaine mesure, inférieure aux prévisions.

Par contre, les betteraves, les topinambours dans leur ensemble se présentent dans d'excellentes conditions. Si le haricot dans quelques régions a souffert aussi de maladies cryptogamiques, il semble que les prévisions de récolte restent satisfaisantes.

Les prairies ont généralement un bel aspect. A part certains départements des régions méridionales qui ont été quelque peu éprouvés par la sécheresse, les regains paraissent être abondants partout ailleurs.

L'état du vignoble s'est encore aggravé par suite de l'extension des maladies cryptogamiques. A l'exception de quelques départements privilégiés qui ont moins souffert, la récolte de la vigne sera généralement peu abondante.

Par contre, les pommes et poires à cidre sont toujours pleines de promesses, bien que la violente tempête qui a sévi à la fin du mois ait provoqué la chute prématurée d'un grand nombre de ces fruits.

On peut considérer aussi comme bonnes les autres productions fruitières.

Soies. — La demande s'est sensiblement ralentie depuis plusieurs jours, car la consommation paraît avoir couvert ses besoins les plus pressants et la

baisse signalée au Japon a fait surgir quelques ventes spéculatives. Aux prix actuels, le marché de Lyon est fort sensible à tous les événements, aussi bien économiques que politiques et, tant la mauvaise impression provoquée par le recul des Russes que la faiblesse du marché de Yokohama, ont exercé une influence défavorable sur les dispositions des acheteurs.

Les prix pratiqués n'accusent cependant pas de changements importants, exception faite des provenances du Japon. Il est vrai que la marchandise disponible est toujours des plus restreintes.

On a payé : Grèges Cévennes, 12/16, de 108 à 109 francs ; Trames Japon, fil t. c. 1^{er} ordre, 28/32, 113 francs ; Organsins Cévennes, 1^{er} ordre, 22/24, de 120 à 122 francs et Organsins Japon, fil 1^{er} ordre, 19/21, 125 francs.

Le marché des grèges asiatiques a manqué également d'ampleur, soit que la baisse signalée à Yokohama ait incité les acheteurs et vendeurs à la prudence, soit encore que la hausse extraordinaire du change à Shanghai et à Canton ait empêché les opérations sur ces places. En dehors des Japon, dont les cours témoignent de la faiblesse, la tendance des autres provenances est généralement ferme.

On a fait : Grèges Chine, fil extra à livrer, 11/13 de 112 à 113 francs ; Grèges Japon, fil 1 1/2 en mer, 9/11 109 francs, Grèges Canton, best 1, à livrer, 11/13, 97 francs.

La situation de la fabrique ne se modifie pas sensiblement et, au milieu des difficultés actuelles, il se traite toujours des affaires dont bénéficient toujours les mêmes tissus, à savoir : les crêpes de Chine, crêpes Georgette, les satins, velours, etc.

L'industrie du moulinage reste excellente. Les éléments de travail sont toujours abondants et les prix de façon orientés à la hausse.

Par suite des restrictions apportées dans la consommation de la soie, les grandes maisons parisiennes ont fixé à 4 m. 50 le métrage qui devra entrer dans les nouveaux modèles de costumes. Aux Etats-Unis on parle de 5 mètres.

Pendant le mois d'août 1917, la Condition des Soies de Lyon a enregistré 6.937 balles, pesant 394.681 kilos. Si de ce nombre on retranche les soies diverses et les bobines qui y figurent pour 205 balles, pesant 8.100 kilos, il reste pour les soies ouvrées et les grèges 6.732 balles pesant 386.581 kilos, qui se répartissent ainsi : 768 balles Organsins pesant 39.484 kilos, 817 balles Trames pesant 46.034 kilos et 5.147 balles Grèges pesant 301.063 kilogrammes.

On mande de Rome que la production de la soie qui en 1914 atteignait, en Italie, environ 5.750.000 kilos, n'a pas dépassé, en 1916, 3.250.000 kilos.

Ajoutons que tandis qu'en 1915 les exportations des soies brutes japonaises de Yokohama à destination de l'Europe atteignaient 28.700 balles, elles se sont élevées en 1916 à 37.800 ballés, dont 9.300 pour la Russie. Pour l'Amérique, les exportations n'ont cessé de suivre une marche ascendante. Elles ont passé de 127.000 balles en 1912 à 135.500 en 1913, à 142.000 en 1914, à 145.000 en 1915 et à 183.600 en 1916.

PETITES NOUVELLES

◆ Le *Journal officiel* vient de publier un arrêté aux termes duquel l'étude et la préparation des projets de loi concernant les *banques coloniales* seront confiées à la commission de surveillance. Cet arrêté désigne les personnalités qui prendront part aux travaux de la commission avec voix délibérative et consultative.

◆ L'action du *Crédit Foncier* consolide sa récente hausse à 675. Les résultats qu'accuse la si-

tuation financière au 31 juillet sont toujours satisfaisants. Les bénéfices du mois de juillet s'élèvent à 2.295.426 francs, tandis que les réserves et provisions s'accroissent de 915.599 francs.

La bonne tenue de tout le groupe des obligations foncières et communales s'affirme encore. On recherche les emprunts anciens pour leurs chances de tirage et la prime de remboursement qu'ils offrent.

◆ Le *Comité consultatif d'Action économique* de la 12^e région, dans un long rapport, préconise la création d'une voie ferrée nouvelle partant de Limoges sur la Suisse.

Le trafic pratiqué à l'est et à l'ouest de la France exige une ligne à double voie avec point terminus Limoges, où aboutissent déjà la ligne de Bordeaux à double voie et la ligne Angoulême-La Rochelle, qu'il faudra aussi doubler.

Les lignes doublées donneraient des débouchés faciles avec la Suisse et l'Europe centrale.

◆ On nous annonce pour le 15 septembre un nouvel hebdomadaire, « *L'Ecole et la Vie* », *libre tribune d'éducation nationale*, qui sera le premier journal créé pour porter les questions d'enseignement devant le grand public en même temps que devant les professionnels.

Nous souhaitons un grand succès à *L'Ecole et la Vie*, qui aura pour directeur notre sympathique confrère, M. Paul Crouzet, déjà directeur de la *Grande Revue*.

◆ Le *change russe* subit, plus que jamais, l'influence de l'anarchie générale dans laquelle se débattent nos alliés. Après avoir remonté, on ne sait trop pourquoi, de 96 à 102 1/2, il a subitement fléchi à 82; la baisse a été encore plus profonde à Londres et à New-York.

Marché Financier

Paris, le 13 septembre 1917.

Sauf en ce qui concerne le groupe russe, vivement impressionné par la menace de guerre civile, les autres valeurs n'ont pas subi de variations de cours importantes, malgré la crise ministérielle française et l'incident suédois.

Nos rentes 3 % et 5 % sont bien tenues, la seconde surtout. Quant aux actions de nos grandes Sociétés de crédit et de nos chemins de fer, elles sont favorablement traitées.

Bien que la liquidation de quinzaine tombe samedi, il n'y aura pas Bourse ce jour-là.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 62,30 ; 5 %, 88,05 ; Banque de France, 5.270 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.075 ; Crédit Foncier, 675 ; Compagnie Algérienne, 1.324 ; Crédit Lyonnais, 1.145 ; Actions Est, 798 ; P.-L.-M., 989 ; Orléans, 1.130 ; Midi, 925 ; Nord, 1.321 ; Ouest, 725 ; Métropolitain, 435,50 ; Nord-Sud, 117,50 ; Omnibus, 405 ; Voitures de Paris, 387 ; Suez, 4.600 ; Thomson-Houston, 748 ; Boléo, 950 ; Penarroya, 2.440 ; Extérieure, 107,10 ; Russe 5 % 1906, 67,90 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 65 ; Andalous, 413 ; Saragosse, 431 ; Rio-Tinto, 1.815 ; Briansk, 286 ; Prowodnik, 265 ; Naphte, 330 ; Tréfileries du Havre, 268 ; Montbard-Aulnoye, 452 ; Etablissements Bergougnan, 1.460 francs.

Marché en Banque : Toula, 775 ; Maltzof, 385 ; Platine, 470 ; Cape Copper, 123,50 ; De Beers ordinaire, 365,50 ; Mount Elliott, 149 ; Spassky, 43 ; Bakou, 1.320 ; Utah, 643 ; Spies, 15 ; Chartered, 19,50 ; East Rand, 14,25 ; Rand Mines, 90 ; Modderfontein B, 218 ; Malacca ordinaire, 154,50 ; Financières des Caoutchoucs, 224.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant; — Simart, imp.